

Descriptif de module

Domaine HES-SO Design et arts visuels
 Filière Arts visuels

1 Intitulé du module		Fondamental 4	2017-2018
Code A.AV.337.8F4.F.12	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
2 Organisation			
Crédits ECTS *	Langues(s) <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais		
3 Prérequis			
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre			
Autres prérequis			
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *			
<p>Le programme Bachelor s'adresse aux étudiants et étudiantes qui ont l'ambition de développer une recherche artistique et qui se préparent à occuper de la situer dans un contexte socioculturel et politique. L'étudiant, étudiant, ensemble des savoirs pour effectuer ensuite des choix et gérer ses propres perspectives de création.</p> <p>Après une première initiation aux différentes disciplines, l'étudiant est conduit à travailler de plus en plus à partir des choix artistiques qui le motivent. Ces choix finissent les techniques et méthodes vers lesquels il se tourne. Il aura l'occasion de développer sa pratique sous la direction des enseignants de son choix et de s'enrichir d'expériences partagées au sein de l'atelier avec d'autres étudiants. Les ateliers ont pour but de donner à l'étudiant des moyens techniques et conceptuels pour lui permettre de se confronter aux enjeux contemporains de la production artistique. Les ateliers combinent différentes disciplines et témoignent ainsi de la volonté de dépasser la disparition progressive des frontières entre les différents genres artistiques usuels tout en restant accessibles et réalisables.</p>			
5 Contenu et formes d'enseignement *			
<p>Les étudiants et étudiantes engagés dans le premier semestre du programme Bachelor suivent des cours intensifs en ateliers. Ces cours permettent aux étudiants et étudiantes de s'initier aux pratiques des différents ateliers ; approfondir les connaissances et savoir-faire qu'ils tiennent de ces ateliers ; Les cours pratiques intensifs verront la plupart du temps converger les énergies de pairs, d'enseignants et d'enseignantes des ateliers pratiques, que les étudiants et étudiantes du niveau 1 rejoindront relativement rapidement, à savoir au semestre de printemps. Le module F4 regroupe les enseignements de photographie, d'infographie, et de vidéo.</p>			
6 Modalités d'évaluation et de validation *			
<p>Chaque cours intensif du module présente des modalités d'évaluation propres. Cependant, le module ne peut être accrédité par l'administration que lorsque tous les cours sont validés. Concrètement, l'enseignant ou l'enseignante en charge d'un cours attribue une valeur aux étudiants et étudiantes sur la base de la participation de ces derniers ainsi que sur la base des travaux réalisés.</p>			
7 Modalités de remédiation *		7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *	
<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	
Autres modalités de remédiation			
8 Remarques			
9 Bibliographie			
10 Enseignant-e-s Brunner-Steiger Françoise Leuba Jérôme Miesch Caroline			

Domaine HES-SO Design et arts visuels
Filière Arts visuels

Responsable de module *
Françoise Brunner

Descriptif validé le *
03/07/2012

Descriptif validé par *
Raphaël Brunner